Agence Europe-Education-Formation France
25 quai des Chartrons – 33080 BORDEAUX CEDEX
05 56 00 94 00
www.2e2f.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 28 janvier 2011

Label européen des langues

Le Label européen des langues remis au Ministre de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de Polynésie française

Vendredi 4 février 2011,
De 10h00 à 13h00

Cérémonie de remise des Labels européens des langues 2010

Salon Expolangues / Salle Mahmoud Darwich
Porte de Versailles – Paris

L'agence Europe-Education-Formation France (2e2f) organise, le 4 février 2011, sur le salon Expolangues, la cérémonie de remise des Labels européens des langues. Parmi les 7 projets d'apprentissage des langues qui seront récompensés, l'initiative de la direction de l'enseignement primaire de Polynésie française se distingue par sa créativité. Ce projet à destination des élèves du premier degré s'appuie sur le patrimoine culturel polynésien, et plus particulièrement, sur l'*Orero*, l'art oratoire traditionnel, pour lutter contre l'échec scolaire et œuvrer à la prévention de l'illettrisme. Grâce à des rencontres avec des intervenants extérieurs, les élèves appréhendent les légendes, chants, danses, et costumes traditionnels polynésiens : une ouverture à la diversité culturelle et linguistique, et une sensibilisation à la notion de tolérance. Des ateliers d'écriture de textes déclamatoires inspirés du *Orero* sont également organisés, ce qui permet aux élèves de développer leurs compétences langagières et cognitives. Un concours ouvert à tous ces apprentis *Oreros* récompensera les meilleures créations.
C'est **Moana GREIG**, le Ministre de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de Polynésie française qui représentera le projet lors de la cérémonie. Le Label lui sera remis par Livia RUSZTHY, coordinatrice du « Label européen des langues » au sein de la Commission Européenne, et par Antoine GODBERT, directeur de l'agence 2e2f.

*Organisé chaque année, et dans chacun des Etats membres de l'Union européenne, le Label européen des langues concerne toutes les langues, y compris les moins diffusées ou les langues régionales. Ses objectifs sont l'**encouragement des initiatives originales et créatives dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues**, mais aussi leur diffusion auprès des enseignants et des apprenants, afin que ces derniers s'approprient les outils et les techniques ainsi mis en place.*
Le Label européen des langues est ouvert à l'ensemble des projets, qu'ils fassent appel, ou non, aux nouvelles technologies. Toute initiative est éligible, quel que soit l'âge des apprenants ou le statut de la structure candidate (école, association, entreprise, université, centre de formation, etc.). Les projets doivent, par ailleurs, inclure une innovation qui soit transférable dans des pays et des contextes différents.
Les projets candidats sont évalués par un jury national d'experts composé du chef de projet « coopération internationale » de l'Agence Universitaire de la Francophonie, d'un professeur de langue anglaise, d'un inspecteur de l'Education nationale, ou encore des créateurs d'anciens projets labellisés.

Liste des projets labellisés et informations pratiques:
http://www.2e2f.fr/label-langues-2010.php

CONTACT PRESSE
Agence Europe-Education-Formation France
Lydie LAGOUARDE, attachée de presse
05 56 00 94 78 / Lydie.Lagouarde@2e2f.fr